

Consultation

Agrilocal52 – Lancement de la consultation n°363390 par l'acheteur MAISON ANIMATION FORMATION DE COURCELLES

Objet de la consultation

La présente consultation concerne la fourniture de denrées alimentaires.

Forme du Marché :

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la consultation pour motifs d'intérêt général.

Les produits demandés :

- Produit n°1 Carotte certifié Bio ou équivalent 50Kg (réponse le 07/05/2024 au plus tard) – Livraison le : 10/05/2024 - 3 jours de délai de livraison
- Produit n°2 Céleri branche certifié Bio ou équivalent 1Kg (réponse le 07/05/2024 au plus tard) – Livraison le : 10/05/2024 - 3 jours de délai de livraison
- Produit n°3 Céleri rave (minimum 0.8) certifié Bio ou équivalent 1Unité(s) (réponse le 07/05/2024 au plus tard) – Livraison le : 10/05/2024 - 3 jours de délai de livraison
- Produit n°4 Chou blanc certifié Bio ou équivalent 3Kg (réponse le 07/05/2024 au plus tard) – Livraison le : 10/05/2024 - 3 jours de délai de livraison
- Produit n°5 Poireau certifié Bio ou équivalent 1Kg (réponse le 07/05/2024 au plus tard) – Livraison le : 10/05/2024 - 3 jours de délai de livraison

Modalités de livraison :

La livraison aura lieu selon les modalités décrites ci-après : Livraison à la maison de Courcelles, 7 rue Pierre Devignon 52210 Courcelles sur Aujon. Horaires d'ouvertures de la cuisine: 8h à 15h30 Horaires d'ouvertures des bureaux: 9h à 17h

Pour répondre à cette consultation, il vous est demandé de bien vouloir remplir le formulaire suivant :

Lien vers formulaire de réponse de la consultation

Coordonnées de l'acheteur :

- MAISON ANIMATION FORMATION DE COURCELLES
- Louis LETORE
- 7 rue Pierre Devignon
- 52210 ST LOUP SUR AUJON
- Responsable des achats : herve simonnel
- Téléphone : 03 25 90 36 66
- Courriel : cuisine@maisondecourcelles.fr

Recours

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution des dispositions ci-dessus, les parties essaieront de

03/05/2024

régler à l'amiable des litiges pouvant s'élever entre elles.

Toutefois, dans l'hypothèse où un accord ne pourrait intervenir, il est fait attribution de juridiction au tribunal compétent :

Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne